

CONCOURS PHOTOS

Nos communes dans l'objectif ou encore découvrons nos Communes

RÈGLEMENT

Organisateur :

- Le Centre Culturel de la Commune de Lubin, 3 rue Księcia Ludwika I, 59-300 Lubin

www.okgminalubin.pl, <https://www.facebook.com/okgminalubin>

Tél/fax : 76/844 82 33, Tél. : 76/45 59 86, sekretariat@okgminalubin.pl

- Ville de Sathonay-Camp, 2 place Joseph Thévenot 69580 Sathonay-Camp

Tél. : 04 78 98 98 30 / communication@ville-sathonaycamp.fr

Le concours s'adresse aux habitants des communes de Lubin et Sathonay-Camp.

Les objectifs du concours :

- Faire attention à la beauté de la nature locale, de l'architecture, du paysage (l'interprétation du sujet est libre).
- La présentation des photos qui montrent les deux communes de partenariat.
- Faire connaître les monuments de deux communes.
- Le développement de la sensibilité artistique et de la créativité.
- La présentation de tous les lieux inconnus sur le territoire de nos deux communes.
- L'adhésion de nouveaux destinataires.

Le rayon d'action : commune de Lubin et commune de Sathonay-Camp.

La participation :

- La participation au concours est ouverte à tous les habitants de Lubin et de Sathonay-Camp.

- Le participant au concours est ouverte à toutes les personnes majeures et aux personnes mineures qui fourniront l'accord des tuteurs légaux à la participation au concours.
- La participation au concours est libre et gratuite.
- Il faut envoyer à l'organisateur (Ville de Sathonay-Camp), le bulletin de participation, l'accord à l'utilisation de l'image, le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) remplis et signés pour le 31 mai 2021 (dernier délai) sur l'adresse électronique : communication@ville-sathonaycamp.fr
Il faut indiquer dans le mail : le prénom, le nom, l'adresse de domicile et le mail du participant au concours.

Règles organisationnelles :

- Chaque participant peut envoyer au maximum 2 photos qui seront jugées au concours. La thématique des œuvres (des photos) : le paysage ou l'architecture.
- Le participant au concours peut envoyer sa photo d'identité pour que l'on puisse créer une galerie des habitants de nos communes respectives.

Critères d'évaluation et les prix :

- Les éléments évalués sont les suivants : l'esthétique, la qualité et l'idée de la photo.
- Les résultats du concours seront annoncés en juin 2021.
- Chaque participant recevra un diplôme en version électronique.
- Les œuvres primées serviront pour la création d'un e-album permettant de faire découvrir nos régions à travers les présentations des valeurs naturelles et architectoniques.

Établissements finaux :

- Tous les participants sont obligés de prendre connaissance de l'information concernant le traitement de données personnelles.
- Les participants qui enverront leur propre photo d'identité sont obligés de signer l'accord sur la publication de leur image. Dans le cas où il manquerait d'un tel consentement, tous ces œuvres seront rejetées.
- L'envoi du bulletin de participation au concours avec une ou deux photo(s) équivaut à accepter les conditions du présent règlement.

- Le consentement signé à la publication de sa propre image et les données personnelles permettront l'utilisation gratuite de l'image et les données personnelles, y compris les photos, etc. sans la nécessité de les approuver à chaque fois dans les activités

médiatiques menées par le Centre Culturel de la commune de Lubin et par les communes de Lubin et Sathonay-Camp.

Le consentement ci-dessus n'est limité ni temporairement ni territorialement.

- Toutes les questions complémentaires au présent règlement peuvent être posées aux organisateurs.

CONCOURS PHOTOS

Nos communes dans l'objectif ou encore découvrons nos Communes”

BULLETIN DE PARTICIPATION

Prénom et nom : -----

Adresse : -----

Téléphone : -----

Mail : -----

Prénom et nom du tuteur (pour les mineurs) : -----

Je joins ma photo d'identité exigée au bulletin de participation

A Sathonay-Camp

Date :

Signature du candidat au concours ou du tuteur légal

INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD) (Règlement général sur la protection des données), nous vous informons que :

1. L'Administrateur de vos données personnelles est Le Centre Culturel de la Commune de Lubin, 3, rue Księcia Ludwika I, 59-300 Lubin et la ville de Sathonay-Camp, 2 place Joseph Thévenot 69580 Sathonay-Camp
2. Vos données personnelles seront traitées afin de participer au concours photos : « Nos communes dans l'objectif ou encore découvrons nos communes ».
3. La base du traitement des données est l'article 6 (1) lit. a RGPD (l'accord) – la personne concernée par des traitements de données personnelles accepte le traitement de ses données personnelles à une ou plusieurs fins spécifiques – le prénom et le nom du participant, le prénom et le nom du parent / du tuteur légal, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse mail.
4. Le destinataire ou les catégories de destinataires : entités autorisées en vertu des contrats de mandat conclus et agréées en vertu de la loi applicable.
5. Vos données personnelles seront gardées pendant la période nécessaire pour la réalisation de l'objectif pour lequel ces données ont été collectées. En particulier, les données peuvent être également traitées pendant la période résultante des dispositions, liée à l'enquête et la prescription des prétentions.
6. Vos données personnelles ni conservées ni utilisées après le concours pour un autre mode que ce concours.
7. Par votre participation au concours vous donnez tous les droits aux communes organisatrices de diffuser vos photos.
8. Vous avez le droit de retirer votre consentement. Les clauses du présent contrat resteront valides jusqu'au jour de votre retrait.
10. Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'organe de contrôle, c'est-à-dire auprès du Président de l'Office de la protection des données personnelles, 2, rue Stawki, 00-913 Warszawa (Varsovie). Pour Sathonay-Camp, seul le tribunal de Lyon est habilité à le faire.
11. Vos données personnelles ne seront pas transmises aux autres pays ou aux organisations internationales.

12. L'indication de données est obligatoire car le refus de les fournir entraînera l'impossibilité de participer au concours.

CONSETEMENT À LA PUBLICATION DE L'IMAGE

Je consens à l'utilisation par le Centre Culturel de la Commune de Lubin et la ville de Sathonay-Camp de mon image / de l'image de mon enfant pour le concours « Nos Communes dans l'objectif ou encore découvrons nos commune » En même temps, je suis conscient/e que l'image ne sera utilisée que pour promouvoir l'établissement et ne violera pas ma dignité. Je déclare que j'ai été informé/e de l'indication des données et que j'ai le droit d'accéder au contenu de ces données, de les corriger et de demander leur suppression ainsi que de retirer le consentement ci-dessus.

(date et signature lisible du participant au concours/du parent/ du tuteur légal)

Date :

Signature :

CONSETEMENT À LA PARTICIPATION AU CONCOURS :

Je consens à la participation au concours organisé par le Centre Culturel de la Commune de Lubin et la ville de Sathonay-Camp. Je déclare avoir été informé/e que la fourniture de données est volontaire et j'ai le droit d'accéder au contenu de ces données, de les corriger et de demander leur suppression, ainsi que de retirer le consentement ci-dessus.

(date et signature lisible du participant au concours/du parent/ du tuteur légal)

Date :

Signature :